

En réponse à la liminaire de Solidaires Finances orientée sur les résultats de l'observatoire interne de la DGFIP, le président a indiqué ne pouvoir qu'acquiescer tout en pondérant son niveau de lecture...

Nous lui avons fait remarquer que la technique rappelait celle du directeur général qui ne cite que les chiffres qui l'arrangent !!!

Solidaires Finances a entendu, par ailleurs, réaffirmer son exigence de présence d'un médecin du travail à 100 % dédié pour le Maine et Loire (une délibération avait d'ailleurs été adoptée par le CHSCT de Maine-et-Loire, en ce sens); les déconvenues précédentes ne font que confirmer la difficulté réelle pour un médecin à exercer sur deux départements. Les moyens de la médecine de prévention s'étant réduits de manière constante, il serait indispensable d'avoir une infirmière ; ce que confirme notre nouveau médecin du travail, le Docteur Merle.

Point sur la crise sanitaire

Santé publique France publie désormais un point hebdomadaire national.

Si depuis une semaine, le nombre de cas, au plan national, remonte légèrement (79 000 nouveaux cas covid recensés en 24h), en revanche le nombre de décès, tout comme les admissions en réa, baissent de manière constante.

À noter que le taux d'incidence (nombre de nouveaux malades sur une période donnée rapporté à une population donnée) est en plus forte diminution chez les vaccinés, comparés aux non vaccinés.

Le signalement des cas positifs

La procédure de déclaration se fait directement dans declare.ameli.fr. On indique si l'on a des symptômes, si oui, on reste chez soi (Un test doit être réalisé dans les 48h), si non, le télétravail est envisagé si possible.

L'inspecteur santé et sécurité au travail, Damien Fréville, insiste sur la nécessité de continuer à bien aérer les locaux professionnels et rappelle, au moment où les premières fortes chaleurs se font sentir, la préconisation de ne pas utiliser de ventilateur (sauf dans les bureaux individuels) et la prudence avec les appareils de climatisation.

La direction assure que ces périodes exceptionnelles peuvent être couvertes par du télétravail et des aménagements horaires. Elle s'est engagée à une communication rapide, en ce sens, auprès des chefs de service et des agentes et agents.

Solidaires Finances relance aussi l'idée de mettre en place une journée continue (7h-13h sans pause déjeuner) durant les épisodes de canicule.

Le médecin du travail, a évoqué le nouveau virus de la variole du singe en indiquant qu'il restait bénin (pas de cas grave). 91 cas ont été recensés en France (dont 4 touchant des personnes immunodéprimées, et une hospitalisation).

Elle touche singulièrement les hommes, dans une tranche d'âge qui s'étire de 20 et 63 ans. C'est cependant un virus très contagieux qui nécessite un isolement de trois semaines et la vaccination contre la variole est faite à titre prophylactique.



Information sur les modifications réglementaires impactant les modalités du suivi médical des agents du ministère de l'économie des finances et de la relance



Les visites médicales pour tous les agents sont, en principe, quinquennales.

Les personnels dont le délai de 5 ans est dépassé, peuvent parfaitement se manifester auprès du service RH pour solliciter cette visite.

Certains agents font l'objet, compte tenu des caractéristiques de leurs missions ou des pathologies qu'ils ont, d'un suivi renforcé qui conduit à leur proposer une visite annuelle. Le nouveau dispositif réglementaire permet au médecin d'espacer le rythme de ces visites à 2 voire à 4 ans.

Les agents qui exercent des missions

atypiques (tels que les douaniers) continueront d'être vus selon une fréquence annuelle.

C'est le médecin du travail qui décide du nombre de visites selon l'âge, le métier, la santé, le handicap des agents.

Pas de changement de doctrine pour les visites de pré-reprise après un arrêt prolongé, en cas d'absence supérieure à 6 mois et celles requises à la demande de l'administration.

Le médecin du travail rappelle qu'elles sont nécessaires et qu'elles permettent le cas échéant de penser des aménagements de postes pour une reprise plus adaptée à la pathologie de l'agent.

La plaquette d'information sur Alizée sera mise à disposition sur Ulysse 49 pour informer les personnels.

Les dépenses :

Il reste à ce jour un solde de 79 240 € sur un budget total de 99 086 €. La formation geste et posture d'un montant de 4 000 €, pour laquelle un accord de principe a été donné (CHSCT de mars 2022) n'est pas encore déduite de ce budget. Les débats nous ont conduit à valider un certain nombre de dépenses, à en contester certaines autres... et à en défendre y compris contre l'avis d'autres représentants du personnel.



Nature	Site	Coût	observation
1 session « action prévention physique suivi du poste »	tous sites	1 681€	Pour mise en situation pour les agents techniques
10 souris ergonomiques verticales AZERGO	tous sites	706 €	Pour alimenter le stock. Ce produit est spécifique « main large ».
Extension de l'abri vélo	CFP Cholet	14 616 €	Solidaires Finances a rappelé son opposition de principe à faire financer des abris vélos sur le budget du CHSCT. Ces dépenses relèvent de la DGF. Le médecin du travail a rappelé, ce qui n'est évidemment pas nié, les bienfaits pour la santé de la circulation à vélo. Le président a dans ce cadre proposé un cofinancement dont nous avons accepté le principe mais en contre-partie de nouveaux devis moins onéreux.
4 formations Troubles musculo-squelettiques (TMS)	tous sites	4 800 €	

Fontaine à eau avec maintenance sanitaire entretien semestriel avec changement de filtre H2O fontaine	Talot cité Batiment D Bâtiment C	2 430 €	Nous voyons enfin une demande ancienne de Solidaires Finances relayée en CHSCT. Après le test de Cholet, 3 nouvelles fontaines à branchement sur le réseau vont être installées (sauf à Saumur car FO continue de s'y dire opposé). Il vaut mieux s'orienter vers l'achat avec contrat de maintenance plutôt que la location, les fontaines à eau ayant une durée de vie importante. L'employeur ayant l'obligation de fournir de l'eau rafraîchie aux agents, par souci écologique (le plastique étant interdit) et après étude de faisabilité technique, les fontaines seront déployées sur tous les sites du 49.
Double écran PC portable ultra mince transportable dans valisette	France service	~ 150 €	Un agent qui télétravaille et qui officie en France service, demande à tester ce type d'écran (facilité de transport dans la valisette dédiée) ; le président est d'accord pour un test, la direction demande à vérifier s'il y a déjà des doubles écrans dans les MFS et s'il existe des espaces de stockage dédiés à la DGFIP.
50 fauteuils ergonomiques pour télétravailleurs	tous sites	10 000 € (194 € x 50)	L'inspecteur santé et sécurité au travail précise que le code de travail prévoit la liste du matériel pour télétravailleurs (dont fauteuil et repose-pied) alors que les conventions des administrations ne le prévoient pas. Le médecin du travail insiste sur le développement des TMS en télétravail . Le type de fauteuil doit être précisé par l'inspecteur santé et sécurité au travail.
Douches	tous sites	Non chiffré	Baugé : nécessite un léger entretien et l'aménagement de petit matériel. Segré : jamais utilisée Arnaud : peu utilisée mais prévoir un rafraîchissement. Talot : douche neuve Cholet : pas utilisée sauf demande récente du personnel du restaurant. Saumur : supprimée mais possibilité d'en refaire une Cité : attente la fin des travaux actuels (2023/2024)
Achat de livres dans le cadre du réseau de femmes de la DGFIP	tous sites	Non chiffré	Notamment celui de Florence Sandis « briser le plafond de verre » puis d'autres sur des sujets divers tels les gestes et postures ...L'inspecteur santé et sécurité au travail précise qu'il existe des conférences sur les collectifs de travail après COVID fait par des professionnels qui sont essentiels.
Panneaux acoustiques	Cholet	Non chiffré	Devis pour étude par une société à envisager. La direction insiste sur l'utilisation de casque téléphonique, le docteur précise qu'il faut des casques dit « binaural » (2 oreilles). Elle précise que les mesures de prévention doivent partir du collectif vers l'individuel.
Tapis d'entrée	tous sites	Non chiffré	Leur usure peut provoquer des glissades et des chutes. Il faut qu'ils soient anti-dérapants.
BAES	Talot	Non chiffré	Certains clignotent, il faut vérifier leur batterie.
Cellule courrier	Cité administrative	Non chiffré	Après la visite de l'assistant de prévention et du médecin du travail dans ce service, il est constaté que : -le chariot n'est pas ergonomique, il va être remplacé par un chariot à fond constant, en cofinancement par le CHSCT et la DGF, puisque le président a décidé de sa motorisation. - un siège assis-debout financé par la médecine du travail - le tapis roulant de la machine à affranchir va être enlevé car inutile - les casiers courrier trop haut vont être remplacés par une échelle chariot.

Fiches de signalement : on continue d'être vigilants !

Une fiche de signalement n'a pas fait l'objet d'envoi d'un courrier par la direction : il s'agirait d'un oubli, nous restons vigilants à ce propos.

L'occasion pour nous de rappeler, sur ce point, ce que Solidaires Finances a exigé et obtenu de la direction :

La défense d'un fonctionnaire des finances publiques victime d'une agression physique ou verbale ne doit supporter aucune tolérance.

Que l'agente ou l'agent victime, à l'initiative de la fiche de signalement, souhaite porter plainte lui revient, puisque cette démarche, en droit pénal, ne peut être initiée par personne d'autre (il/elle peut, en revanche, être accompagné.e par l'administration) ;

En revanche, la garantie de respect qu'on doit aux agentes et agents des finances publiques, dans l'exercice de leurs fonctions, incombe au directeur qui systématiquement doit recadrer l'usager à l'origine de ces agissements par l'envoi d'un courrier le rappelant à la loi et aux peines encourues.

Registres Santé et Sécurité au Travail

PCRP Angers : une goulotte au sol a été installée pour éviter de chuter dans les câbles électriques.

PCRP Angers : les 4 spots du couloir reliant le service au PCE ont été changés.

Questions diverses

- Les travaux du nouvel ascenseur au bâtiment D ont commencé.

- La porte latérale du couloir des organisations syndicales est condamnée pendant le temps des travaux ; il est demandé de prévoir une sortie de secours en déplaçant les barrières de sécurité travaux.

- L'inspecteur santé et sécurité au travail informe d'une fiche d'utilisation des monobrosses sur sol vinyl amianté avec renforcement de la prévention à l'attention des personnels de ménage (notamment les agents BERKANI) quant au lustrage et au décapage de ces dalles.

Il est désormais obligatoire d'établir un plan de prévention, d'où la nécessité de faire un recensement pour la direction du 49.

- Port du masque au CHU d'Angers : les agents du CHU portent encore le masque dans leurs locaux, situés dans l'enceinte de l'hôpital. A priori, c'est le directeur de l'établissement qui l'impose, mais c'est l'employeur des agents de la DGFIP qui décide de son usage dans les locaux qu'il occupe.

Le président va contacter la directrice de l'hôpital afin de trouver un compromis.



Prochain CHSCT le 15 septembre 2022

Tes représentants en CHSCT

Titulaires Christine RENARD secrétaire 02.41.74.51.33, Agnès ROUSSELLE, 02.41.24.44.17

Suppléants Thierry CHENE 02.41.30.10.79, Véronique CUSSET 02.41.74.51.00

Expert pour ce CHS : Dalila EL MEZDARI 02.41.74.52.90